



<http://www.vigieole.fr>

# De qui se moque t-on ? Des Reignacais, c'est sûr !

Pour annoncer la signature de l'arrêté préfectoral définissant une zone de développement éolien sur la commune de Reignac, deux articles sont parus dans la presse (Sud Ouest du 24 mars 2009 et La Haute Gironde du 27 mars 2009).

Pour la réalisation de ces articles, les journalistes ont donc interviewé le porteur du projet. Et que lisons-nous dans les propos de M. Plisson ?

« *On ne veut pas faire du productivisme mais simplement démontrer que c'est possible de faire de l'éolien en Aquitaine* ».

Comment définit-on le productivisme ? « *comme un système d'organisation de la vie économique dans lequel la production est donnée comme objectif premier* » (Wikipédia).

C'est effarant ! : **l'objectif de M. Plisson n'est pas de produire de l'électricité** mais simplement de montrer qu'il a été capable de faire de l'éolien en Aquitaine.

D'ailleurs, conclut l'article du Sud Ouest, « *le président de la CCE imagine déjà les panneaux d'informations autoroutières mentionnant aux abords de la ZDE : Parc éolien des portes d'Aquitaine* ».

Est-ce les convictions soit disant écologistes du président de la CCE :

- qui le poussent à vouloir à tout prix construire un parc d'éoliennes industrielles à Reignac, sachant qu'il n'y a pas de vent (puisqu'il le dit lui-même en annonçant une faible productivité) et que ce parc, de ce fait, ne servira pas à grand chose quant au bilan des gaz à effet de serre, et donc dans la lutte contre le réchauffement climatique,
- qu'il n'y a eu à ce jour aucune véritable étude d'impact sur les oiseaux,
- que les études sur les pollutions sonores sont réelles,
- que les pollutions visuelles sont indéniables ....

**Ce projet répond t-il réellement à un engagement écologique ou à une promotion politique ?**

Et que dire du fait que le porteur du projet est parfaitement au courant que la **population reignacaise est absolument opposée à l'installation d'éoliennes à 500m des habitations**. M. Plisson explique cela à sa façon, afin que les Reignacais le remercient probablement : "*nous ne voulons pas pour autant faire du fric ou faire n'importe quoi... et si la surface retenue (dans la ZDE) nous permettrait théoriquement d'installer une trentaine de machines, il est plus probable que nous nous dirigerons vers une dizaine d'éoliennes*" (Les habituelles promesses n'engagent que ceux qui les croient). Ceci confirme l'évidente incohérence (déjà dénoncée par Vigi-Eole) entre la surface disponible et la puissance retenue et, par conséquent, avec la possibilité d'implanter une trentaine d'éoliennes présager du non respect des 500m annoncés ; La commission des sites de la préfecture aurait donc été dupée.

Les habitants de Reignac doivent donc se sacrifier ! Pour quoi ?

Pas pour la sauvegarde de l'environnement c'est sûr !

Seulement «pour montrer que c'est possible !!!»

Quel est l'industriel qui investira dans une production sachant qu'il y aura très peu de matière première ?

Seuls les industriels subventionnés par l'état peuvent le faire ! Et c'est le cas pour les éoliennes.

Et à qui cela coûtera ? la réponse est évidente !

Nous les reignacais, nous serons sanctionnés plusieurs fois :

- au niveau de notre qualité de vie,
- au niveau de notre patrimoine immobilier (en baisse importante en cas de présence de parc éolien),
- au niveau de notre facture d'électricité et de nos impôts ...

Qui nous entend, qui nous écoute ... certainement pas notre représentant politique qui a été élu pour cela mais qui l'a oublié et qui maintenant nous sacrifie sans aucun regret !